

## Grille AFOM du territoire du Pays Roussillonnais - diagnostic consommation d'énergies, émission de GES et polluants atmosphérique

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>- Territoire attractif avec une dynamique démographique et économique.</li><li>- Une identité industrielle historique (notamment autour de la chimie) riche de 17 000 emplois, 6 000 entreprises et maintien d'une activité agricole et rurale.</li><li>- Depuis 2005, baisse des consommations hors industrie-déchets et tertiaire et baisse des émissions hors industrie-déchets.</li><li>- Un gros producteur d'énergie autour de 2 grandes unités de production énergétique (centrale nucléaire, centrale hydroélectrique).</li><li>- Une production d'ENR couvrant 33% de la consommation locale.</li><li>- Des recettes ENR/an conséquentes avec l'hydraulique.</li><li>- Une évolution du mix énergétique depuis 2005 avec une baisse des consommations de fioul dans le chauffage résidentiel et tertiaire.</li><li>- Des réseaux de distribution et de transport (électricité, gaz et produits chimiques) denses.</li><li>- Des zones d'activités impliquées dans les concepts d'écologie industrielle, de report modal et d'économie circulaire (INSPIRA, Plateforme chimique). Des acteurs motivés par les économies d'énergie (programmes d'actions, diagnostics thermiques...).</li><li>- Un soutien de l'EPCI dans la rénovation énergétique de l'habitat (aides financières, permanences...).</li><li>- Une valorisation de la quasi-totalité des déchets dont 50% par valorisation énergétique dans les sites d'incinération notamment l'incinérateur privé Tredi.</li><li>- Des axes de communication majeurs (fleuve Rhône, A7 et N7, ligne de train Lyon-Valence).</li><li>- La mise en place d'un réseau de transport en commun (TPR)</li><li>- L'intermodalité (route, fer, fleuve, pipeline).</li><li>- Développement de la mobilité électrique (bornes de recharge, achat de véhicules par collectivités et entreprises).</li><li>- L'existence d'une Charte Forestière pour valoriser le bois du Massif Forestier des Bonnevaux.</li><li>- Une amélioration globale de la qualité de l'air avec une baisse des pics de pollution.</li><li>- Une mise en œuvre de la démarche « zéro phyto » dans plusieurs communes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un gros consommateur d'énergie et un gros émetteur de GES.</li><li>- Poids de l'industrie dans les consommations (68%) et émissions (74%) avec une activité chimique ayant un important besoin en chaleur pour ses procédés de fabrication.</li><li>- Poids du secteur des transports routiers avec l'autoroute A7 qui concentre les consommations et émissions du secteur.</li><li>- Dépendance du territoire aux énergies fossiles (pétrole : 31%).</li><li>- Poids des émissions non-énergétiques (20%) du fait des activités industrielles et agricoles du territoire.</li><li>- Poids du fioul dans le chauffage résidentiel (29%).</li><li>- Problématique de l'efficacité énergétique de l'habitat avec des résidences principales majoritairement pavillonnaires (78% de maisons), grandes (44% : 5 pièces ou +) et construit avant 1970 (38%).</li><li>- Une facture énergétique du territoire et par habitant importante.</li><li>- Une partie des habitants en précarité ou vulnérabilité énergétique logement et/ou déplacement.</li><li>- Des émissions de polluants atmosphériques importantes (transports, industrie, résidentiel, agriculture).</li><li>- Zone sensible à la qualité de l'air avec un dépassement de seuils réglementaires (ozone et oxyde d'azote) et de seuils OMS (particules).</li><li>- Problématique des pollens d'ambrosie.</li><li>- Une exposition aux bruits et aux odeurs.</li><li>- Une production d'EnR territoriale marginale car concentrée sur 2 importantes installations régionales (centrale hydroélectrique et incinérateur de déchets).</li><li>- Déficit en réseaux de chaleur et de froid.</li><li>- Phénomène de périurbanisation.</li><li>- Organisation territoriale développant peu de mixité fonctionnelle et favorisant largement l'utilisation de la voiture particulière avec un trafic routier et un taux de motorisation importants.</li></ul>

**Grille AFOM du territoire du Pays Roussillonnais - diagnostic consommation d'énergies, émission de GES et polluants atmosphérique**

<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Un territoire dans une logique de transition et de mutation industrielle (chimie verte, écologie industrielle, report modal...).</li><li>- Des gisements avérés d'EnR (bois énergie, solaire, géothermie, éolien...) et l'arrivée de projets concrets (ombrières/centrales photovoltaïques, méthanisation à la ferme...).</li><li>- Un potentiel de gisement chaleur fatale industrielle.</li><li>- Des capacités d'injection dans les réseaux électriques et gaz.</li><li>- Des réflexions sur le développement des modes doux (PDIE, schéma) et de la mobilité décarbonnée (étude station hydrogène/multi-énergie).</li><li>- Développement de projets de stockage de l'énergie.</li><li>- Potentiel de captation/stockage de CO2 (massif forestier, bois construction...).</li><li>- Rénovation/isolation thermique des bâtiments publics et privés.</li><li>- Une évolution des pratiques agricoles (bio, MAEC, EnR...).</li><li>- Dispositifs incitatifs/d'accompagnement (fonds Air-Bois, fonds Air-industrie, OPAH, bonus performance énergétique, audit énergétique, CEP...).</li><li>- Cadre réglementaire (UE, Etat).</li><li>- Candidature Tepos et élaboration de programmes territoriaux (PLH, PLS...).</li><li>- Associations de citoyens impliquées et moteur sur la préservation de la qualité de vie.</li><li>- Sensibilisation de la population (familles à énergie positive, défi « Class'énergie », point info-énergie...).</li><li>- Création d'emplois dans de nouvelles filières territoriales (production et stockage d'énergie...).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Augmentation de la facture énergétique.</li><li>- Coût financier de l'énergie et compétitivité des acteurs économiques du territoire.</li><li>- Risque de dépendance énergétique.</li><li>- Accentuation de la précarisation énergétique (logement et déplacement) pour certaines populations.</li><li>- Poursuite du phénomène de réchauffement climatique avec risque notamment de baisse de la production hydraulique.</li><li>- Avenir de l'énergie nucléaire.</li><li>- Poursuite du phénomène de périurbanisation et de la concentration des déplacements en voitures individuelles avec une augmentation annoncée du trafic global sur le secteur et risque de saturation du réseau routier.</li><li>- Poursuite de la détérioration de la qualité de l'air avec un risque de dégradation de la qualité de vie et de détérioration de la santé notamment des populations les plus fragiles (jeunes, personnes âgées et personnes à faibles revenus).</li><li>- Dégradation de l'image du territoire et de son attractivité économique.</li></ul>